

Rapport de gestion 2018



Sommaire

Avant-propos de Michel Farine,
Président du Comité de Direction 5

Activités du Comité de Direction
et du Conseil intercommunal 6-8

Evaluation périodique de
l'organisation du corps 9

Regio 10

Le mot du Commandant 11

Direction 12-14

Etat-major 15-16

Police Administrative 17

Police Secours 18

Police Proximité 20-21

Perspectives 2019 22-23

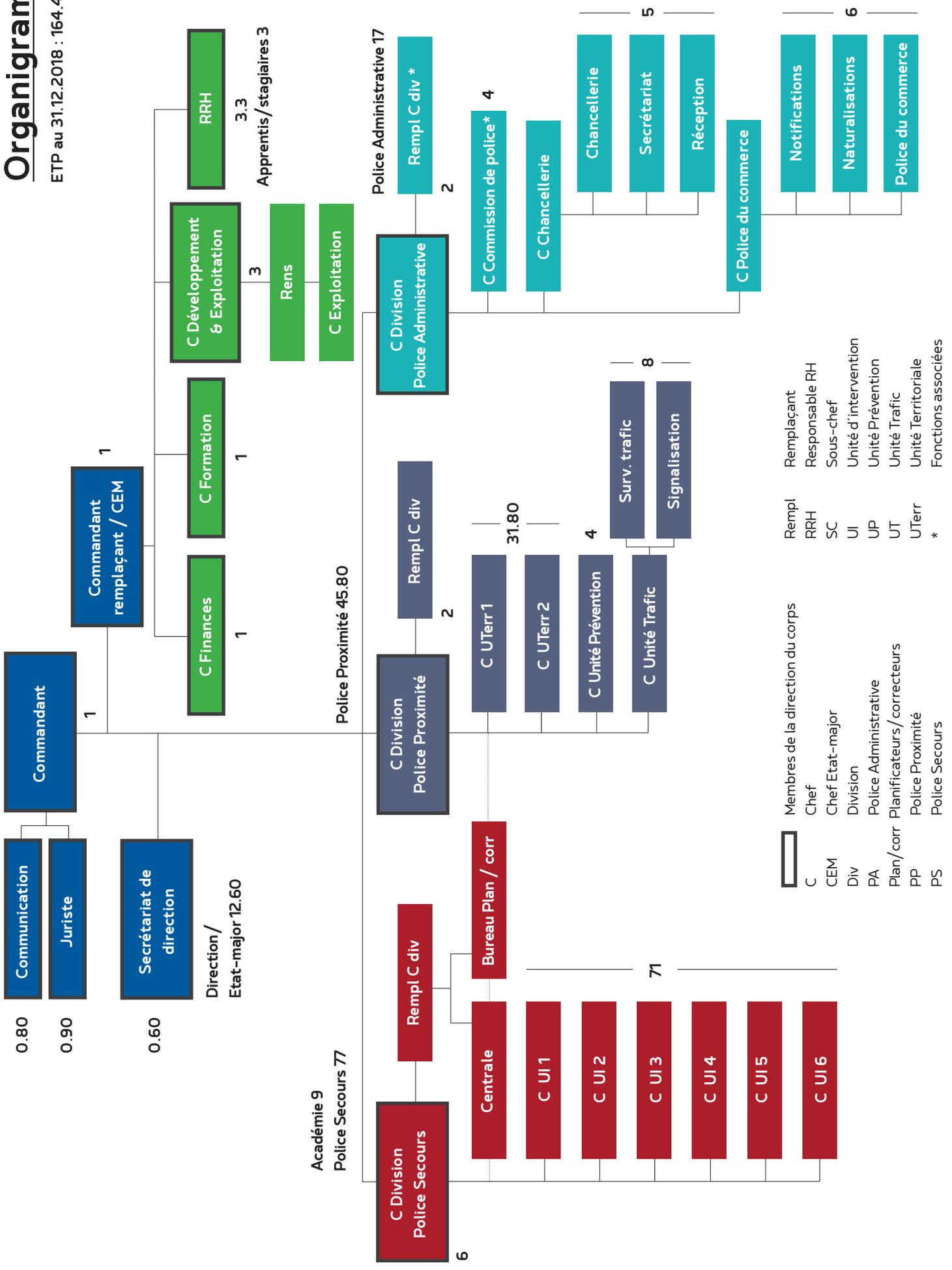
Statistiques 24-33

Conclusions 34



Organigramme

ETP au 31.12.2018 : 164.40



Avant-propos de M. Michel Farine, Président du Comité de Direction

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux, chers lecteurs,

Année après année, l'éditorial du rapport de gestion m'offre l'occasion de vous faire partager un bilan d'activités et les résultats de notre organisation sécuritaire. A nouveau, je constate avec fierté que notre police répond à grande satisfaction aux missions qui lui incombent et aux attentes des citoyens et des autorités. Cette situation encourageante amène le Comité de Direction à garder toute sa confiance à la Direction du corps et à la soutenir pleinement dans ses activités. C'est ainsi l'excellence du travail quotidien de tous les collaborateurs et collaboratrices qui est saluée.

Les axes opérationnels sont maintenant bien en place et les améliorations nécessaires ont été apportées en fonction des besoins. La qualité des services offerts à notre population n'est plus à démontrer. Simultanément, les statistiques sécuritaires dévoilent une stabilisation, voire une diminution sensible de la criminalité, aussi bien dans notre district que sur l'ensemble du territoire vaudois.

Cependant, le système sécuritaire vaudois, concrétisé par le concept de police coordonnée, accepté par le peuple en 2009, n'est pas - et ne doit pas être - un oreiller de paresse empêchant une vision prospective. Aussi, dès le printemps 2018, soit près de dix ans plus tard, la Direction a élargi et approfondi ses réflexions sur l'évolution de l'organisation policière. Le projet pilote qui en découle, Regio, est issu des études, discussions et négociations que la POL a réalisées avec la Police cantonale, dans un partenariat loyal et solide, porteur de réelles plus-values à l'organisation policière. Présenté en juin dernier, Regio a aussitôt reçu

l'aval de la Conseillère d'État du DIS, Madame Béatrice Métraux, du Conseil d'État et du Conseil cantonal de sécurité. Ce projet pilote durera deux ans, après quoi et en fonction des expériences à venir, il pourrait être repris dans d'autres corps de polices intercommunales, qui capitaliseraient ainsi sur le travail effectué dans l'Ouest lausannois.

Une fois de plus, notre police, par sa créativité et son sens des responsabilités, s'affiche ouvertement en matière d'innovation. Mes remerciements s'adressent à tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Association, à mes collègues du Comité de Direction, aux Syndics et à la Préfecture du district de l'Ouest lausannois, ainsi qu'aux Autorités communales et cantonales. Tous donnent la capacité à notre police d'assumer pleinement les tâches liées à la sécurité de nos citoyens et de notre région.

Michel Farine



Activité du Comité de Direction

L'activité du Comité de Direction pour l'année 2018 s'est articulée en plusieurs domaines distincts :

- les séances de pilotage mensuelles, dédiées aux décisions et questions courantes;
- les différentes délégations, principalement constituées pour renforcer les relations avec les Autorités exécutives et législatives communales et le Bureau intermunicipal;
- les séances propres au Conseil intercommunal ainsi qu'aux commissions de gestion et ad hoc;
- un séminaire stratégique sur une journée;
- une sortie extra-muros;
- une participation active aux travaux de la Conférence des Directeurs des Polices Municipales Vaudoises, soit aux séances du Comité et Assemblées générales;
- autres représentations, notamment aux cérémonies d'assermentation et de promotions de la POL, ainsi qu'à l'Académie de police.

Séminaire du Comité de Direction

Bilan intermédiaire du Programme de législature 16-21

Le Comité de Direction s'est réuni lors d'un séminaire de travail le 26 septembre avec pour objectifs, entre autres, de procéder au bilan intermédiaire relatif à l'état d'avancement des mesures arrêtées dans le programme de législature 16-21 (PL) et de définir les axes prioritaires à développer pour la fin de celle-ci. Pour mémoire, les mesures précitées étaient les suivantes :

1. **Garantir l'attractivité en tant qu'employeur**
2. **Disposer des outils et de l'équipement nécessaires**
3. **S'impliquer au niveau régional et dans l'organisation policière vaudoise**
4. **Garantir la transparence de l'information**
5. **Regrouper les services de protection civile, défense incendie et police**
6. **Mettre en place une gestion de la qualité**

Il ressort de cette journée de réflexion que le Comité de Direction s'estime globalement satisfait du rythme et des travaux qui ont été menés jusqu'à ce jour.

Il a été constaté qu'un accent important a été mis notamment sur **l'attractivité de l'Association (item 1)**

- Nouvelle politique salariale
- Nouveau règlement du personnel, ses directives et ses prescriptions d'application
- Introduction à la culture du feedback
- Introduction d'un cursus cadre
- Développement d'un concept global « santé au travail »

sur la mise à disposition des outils et de l'équipement nécessaires à l'action métier (item 2)

- Système d'aide à l'engagement (SAE - SAGA mobile)
- Renouvellement du système informatique POL (mise en exploitation en 2019)

et sur la transparence de l'information (item 4)

- Décisions du CODIR sur internet
- Information au Bureau intercommunal pour les décisions critiques
- Information aux député-ees de l'Ouest lausannois
- Information particulière (budget) aux différentes entités en lien avec les finances communales
- Information (POL) en préambule aux séances du Conseil intercommunal
- Information du Commandant auprès des Conseils communaux ou/et des Municipalités
- Communication par le biais des journaux communaux (+app)
- Journal POL (10 ans)
- Clip institutionnel POL
- Projet «relations communes» / GT comm (en cours)

Le Comité de Direction doit renoncer, dans le cadre de cette législature, à l'idée initialement posée d'un **regroupement des services de sécurité (item 5)** sous une même Association, les conditions cadres nécessaires à sa réalisation et indépendantes du Comité de Direction, n'étant pas réunies à ce stade.

Il a également préféré remettre à plus tard la mise en place d'un **système global de gestion de la qualité (item 6)**, les avis sur l'urgence et la nécessité d'un tel système - au regard de l'investissement qui en résulte - n'étant pas unanimes au sein du Comité de Direction.

Enfin, la POL s'est **engagée en tant qu'actrice-clé dans le cadre de l'organisation policière vaudoise (item 3)** par le biais du projet Regio, alors que rien ne laissait initialement entrevoir dans le PL un tel engagement politique du Comité de Direction pour l'avenir de l'organisation policière vaudoise.

A ce titre, le Comité de Direction s'est entendu à l'unanimité sur le fait que le projet Regio - dans sa phase pilote - devienne l'objet prioritaire pour la 2ème partie de législature, qu'il s'agira de concrétiser, tout en respectant les prérogatives décisionnelles propres aux différentes Autorités institutionnelles concernées (Comité de Direction, Conseil intercommunal et communes associées).

Comité de Direction

Jean-Pierre Aeby	Bussigny
Isabelle Steiner, Vice-présidente	Chavannes-près-Renens
Pierre Mühlethaler	Crissier
Michel Farine, Président	Ecublens
Antoine Reymond	Prilly
Olivier Golaz	Renens
Marcel-André Panzera	St-Sulpice
Nicole Cattano	Villars-Ste-Croix

Conseil intercommunal

Sophie Gosteli, Secrétaire
(hors Conseil)

3	Catherine Dutoit Paola Käslin, Présidente Michael Wyssa
3	Filomena Arn Fabrizio Colluto Nicolas Rayroud
3	Pascal Maeder Patrick Martin Laurent Zavagno
5	Murat Ademi José Birbaum Alain Blanchoud Vincent Maeder Alexandre Schelling
5	Helder Da Costa Cunha Fabien Deillon Pascal Delessert Danielle Romanens Gaille Luigi Sartorelli
9	Maximilien Anhorn François Delaquis Gérard Duperrex Jeton Hoxha Elodie Joliat Ali Kiliç Milica Maksimovic Suzanne Sisto-Zoller Pascal Weber
2	Annamaria Leonardi René Piller, Vice-président
2	Illuminata Perna Massimo Ragazzo

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à quatre reprises, soit les 21 mars, 16 mai, 19 septembre et 21 novembre 2018.

Le premier préavis de l'année, présenté par le Comité de Direction, concernait le renouvellement de deux radars mobiles et la dissolution du fonds de réserve 9282.11 pour des bornes interactives. Il a été validé à l'unanimité lors de la séance du 21 mars.

Le 16 mai, comme chaque année à cette période, le Conseil intercommunal a validé les comptes et la gestion 2017. Un troisième préavis a également été validé pour des crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2017.

Le 18 septembre, les conseillers ont validé le budget 2018 de la Police de l'Ouest lausannois.

Lors de la dernière séance du Conseil intercommunal de l'année, soit le 21 novembre 2018, les délégués ont validé le renouvellement de l'infrastructure informatique.

Tous les préavis adoptés par le Conseil intercommunal peuvent être consultés sur le site internet de la Police de l'Ouest lausannois (www.polouest.ch).

Au cours de l'année, M. Piller a été élu à la fonction de Vice-président, suite à la démission d'un délégué qui occupait cette fonction.

Par ailleurs, dans la continuité de ce qui a été fait en 2017, des représentants de la POL ont informé les membres du Conseil intercommunal sur les activités suivantes :

- Police du commerce - Naturalisations & Notifications par l'Adjudant Antonini
- Unités territoriales I & II par l'Adjudant Chambettaz
- REGIO par le Major Schaeer
- Formation par le Premier-lieutenant Perler



Evaluation périodique de l'organisation du corps

En 2013, la POL se réorganisait dans sa structure afin de mieux répondre tant aux exigences de la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) qu'à celles des Autorités politiques des communes associées en matière de prestations de proximité. Après 5 ans de mise en œuvre – et ses aléas –, il apparaissait comme pertinent de procéder à une évaluation périodique de cette organisation dans une démarche d'amélioration aux besoins d'aujourd'hui, mais également de demain.

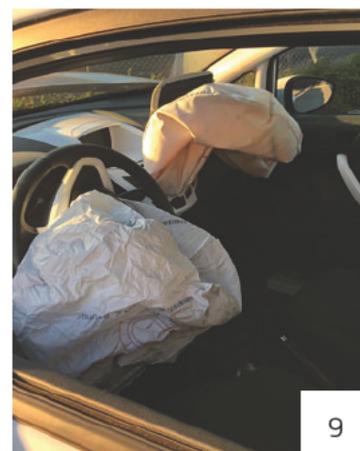
Déjà impliqué en 2012 dans une période transitoire, Monsieur Hagenlocher, ancien commandant de la Police municipale de Lausanne, a été mandaté pour mener cette analyse. L'objectif fixé était d'établir un état de situation et définir les pistes de développement organisationnel subséquent sur la base des auditions menées auprès des cadres de Direction et intermédiaires.

En préambule, il est constaté que *«de nombreux et importants changements se sont produits dans un espace-temps restreint et dans un rythme soutenu»*. Ces derniers se sont inscrits *«dans un environnement politico policier vaudois où les perceptions et les sensibilités, tant cantonales, intercommunales ou communales, ne sont pas à négliger»*.

L'analyse relève que l'ensemble de ces mesures structurelles, organisationnelles et sociales menées durant cette période, associées à un soutien politique sans faille, ont permis une stabilisation du corps. Aujourd'hui, cela se traduit par une satisfaction élevée du personnel et par une image positive et crédible de la POL. De ce fait, la POL dispose d'un cadre organisationnel solide qui répond aux besoins et aux attentes.

Le rapport relève évidemment un potentiel d'optimisations structurelles dans le système en place, notamment au sein des Unités territoriales. Les réflexions sur les mesures d'amélioration envisageables et leur mise en œuvre seront menées en 2019.

Les différents entretiens ont également mis en évidence qu'une réflexion sur le fonctionnement de la Direction s'avère nécessaire. Il appert qu'en mettant en place une structure de direction moins verticale, moins policière et moins opérationnelle, en élargissant la Direction par des composantes transversales, civiles et plus stratégiques, la compréhension, les intérêts et les valeurs réciproques entre les membres doivent être clarifiés et unifiés pour un gain d'efficacité dans le fonctionnement interne de la Direction. Dès lors, un travail de fond au sein de celle-ci sera également mené en 2019, sous la direction du Commandant.



Regio

« Ainsi, au regard des conclusions de la Cour des comptes et quel que soit l'avenir auquel pourrait tendre l'OPV à moyen terme, nous serons attentifs, durant les années à venir, aux intérêts de l'Ouest lausannois et de sa population, tout comme ceux qui font de la POL un outil sécuritaire apprécié »
Rapport de gestion, 2017

« Regio » est un projet pilote élaboré et conclu entre la POL et la Police cantonale vaudoise visant un rapprochement opérationnel par la mutualisation des ressources et des prestations dans l'Ouest lausannois, dans la perspective de faire évoluer l'organisation policière vers une police intégrée décentralisée.

Ce projet a pour ambition commune de :

- proposer un modèle d'organisation conciliant une approche globale (cantonale et régionale) des besoins sécuritaires, devant permettre une **optimisation des prestations** au profit de la population;
- **réduire les tensions et les dissensions** relevées par la Cour des comptes via une **collaboration accrue** entre les organisations de police (canton/communes) impliquant une **mutualisation** des ressources et des prestations;
- **renforcer le savoir-faire** des cadres et policiers cantonaux et communaux dans le respect des prérogatives de chacun.

Pour ces raisons, le Comité de Direction est convaincu à l'unanimité du bien-fondé et de la pertinence de Regio, puisqu'il répond aux attentes et enjeux pour lesquels il a été initié. De plus, ce dernier trouve sa légitimité d'une part dans les conclusions de la Cour des comptes et, d'autre part, sur le vœu émis par le Conseil intercommunal invitant « le pouvoir exécutif intercom-

munal et la Direction de la POL à poursuivre activement toute démarche avec le Canton et avec les autres corps de police vaudois afin de négocier les meilleurs équilibres des aspects opérationnels, administratifs et naturellement financiers ».

Pourtant, si l'ensemble des parties prenantes s'accordent sur le fond et la pertinence du projet, certaines ont eu à cœur de reprocher le manque de transparence et de communication relatif à Regio, préalablement à son lancement officiel. Le Comité de Direction en prend acte et ne conteste pas cet état de fait. Il s'est appliqué, par la suite, à expliquer les raisons qui l'ont contraint à agir de la sorte, tout en cherchant à rassurer les différentes parties sur le fait que le respect de leurs compétences respectives n'avait pas été transgressé. Par ailleurs, le Comité de Direction s'est engagé depuis à renforcer la communication entourant ce projet d'envergure.

Enfin, nonobstant une mobilisation soutenue des cadres de la POL et de la police cantonale depuis le mois de juin pour une mise en œuvre rapide, seuls des stages réciproques pour les cadres ont été préalablement initiés en 2018, alors que les actions mutualisées concrètes et visibles débiteront en mars 2019. De ce fait, un premier bilan consolidé de l'expérience en cours ne doit pas être attendu avant mars 2020.

Communiqué de presse du 28.06.2018 : Nouvelle organisation policière dans l'Ouest lausannois
<https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-des-institutions-et-de-la-securite-dis/police-cantonale-vaudoise-polcant/communiqués-de-presse/news/nouvelle-organisation-policiere-dans-louest-lausannois-1530177175/>



Le mot du Commandant

Quelle est ma mission ? Qu'attend-on de moi ? Quelle est ma liberté d'action et où s'arrête-t-elle ? Dans quel contexte mes actions vont-elles s'inscrire ? Quelles sont les ressources dont je dispose pour agir ? Quelles sont les risques pouvant amener mon action à l'échec ? Et quand faut-il agir ?

Voilà sept questions-clés que tout chef doit au minimum se poser avant d'agir. Issu de l'Armée, ce principe est enseigné - il est vrai, *chacun à sa sauce* - à tous les cadres des forces sécuritaires du pays (armée, État-major cantonal de conduite, police, pompier, protection civile, ...). S'il est applicable à tous les échelons hiérarchiques, c'est pourtant aux plus hauts niveaux décisionnels qu'il se doit d'être maîtrisé, dans la mesure où la portée d'une décision stratégique ou politique n'est jamais sans conséquence dans sa réalisation.

Dans cette hypothèse, il est préférable que l'analyse préalable à la décision soit le fruit d'une expertise pertinente plutôt que celui d'une *certitude intuitive*, énoncée par l'organe dirigeant. Ce dernier a donc tout intérêt à s'entourer des personnes aptes à le guider dans son processus décisionnel sur la base de leurs expertises et propositions. De fait, un subordonné, quel qu'il soit, ne peut se contenter d'être un simple exécutant : il est contributeur à l'intelligence collective et donc associé à la décision de l'échelon supérieur.

Reste que la compétence de décider, dans ce contexte, appartient à celui qui en a l'attribut. Décider est donc un acte d'autorité. Certes. Mais décider, c'est en premier lieu un acte responsable qui implique intégrité et courage du décideur : l'option souhaitable n'étant pas forcément celle qui est souhaitée.

Au regard de l'initiation du projet pilote Regio, je me permets de saluer l'intérêt et l'écoute qui ont été portés par le Comité de Direction aux contributeurs et associés à la décision, tout comme l'intégrité et le courage dont les décideurs ont fait preuve. L'expertise apportée et les conclusions mises en exergue ont permis au Comité de Direction de statuer en tout état de cause. Les enjeux sont connus, les risques également. Le projet est ambitieux mais la décision est réfléchie : se satisfaire de l'existant, c'est bien. Se préoccuper de la suite, c'est mieux. C'est un fait, les longs fleuves tranquilles n'existent plus.

Major F. Schaer, Commandant



Direction

La POL a 10 ans

En 2018, la POL a fêté ses 10 ans d'existence. Cette année anniversaire a été l'occasion pour la POL, d'une part, de véhiculer son image auprès de la population et des Autorités et, d'autre part, de remercier et valoriser son personnel. Ainsi, des collaborateurs, des membres de la Commission du personnel, de la Direction et du Comité de Direction ont intégré différents groupes de travail en charge de marquer cette année particulière. Il s'agissait de travailler sur trois axes particuliers, définis par la Direction :

La communication

Un logo «spécial 10 ans», reprenant la notion de la proximité avec la population et les Autorités du district, a été placé sur les véhicules, aux réceptions et dans les pavés de signature de la correspondance et courriels sortants. Des objets marketing, reprenant ce logo, ont été remis durant toute l'année lors des manifestations organisées.

Un comité de rédaction a édité le premier POLMAG. Le journal a été distribué en tous-ménages à la population du district de l'Ouest lausannois. Puisqu'il s'agit d'un vecteur permettant d'informer directement les citoyens, décision a été prise de le reconduire, à raison d'une publication par année.

Enfin, toutes les activités spéciales, menées par la POL lors de cette année anniversaire, ont fait l'objet d'un communiqué de presse rédigé à l'occasion de la cérémonie d'assermentation. De plus, l'organisation des portes ouvertes a fait l'objet de communiqués tout au long de l'année, notamment au travers des journaux communaux et de l'application «Info Ouest».

L'interne

Un comité d'organisation, composé de collaborateurs, a organisé le souper du personnel au Château de Lucens, le 1er septembre 2018.

L'externe

La cérémonie d'assermentation a eu lieu le 23 mars 2018 au SwissTech Convention Center, à Ecublens. Les Autorités politiques, les partenaires et, pour la première fois, la population, ont été invités à l'événement au cours duquel une exposition de véhicules a pris place sur l'esplanade. Un clip a été réalisé à cette occasion, puisqu'il s'agissait de marquer, au travers des discours et de la présence de personnalités telles que Mesdames Métraux et Wyssa, l'anniversaire de la création de la POL. Cette manifestation d'envergure a pu être réalisée grâce au sponsoring d'entreprises partenaires : Abraxas, Amag, Elca, Niklas et Signal.

L'Hôtel de police a ouvert ses portes à la population les 21 avril, 2 juin, 6 octobre et 17 novembre 2018. A ces occasions, des présentations des conducteurs-chiens, du radar, du matériel de police, entre autres, ont permis à plus de 370 personnes de s'immerger dans l'activité de la police.



1 DISTRICT, 1 OBJECTIF: LA SÉCURITÉ



Film institutionnel

C'est par le biais d'un clip, présentant les liens entre la population et les agents, que la POL a choisi de promouvoir son image et plus particulièrement sa police de proximité.

Le clip expose la notion que toutes les interventions policières ne sont pas forcément visibles ou compréhensibles aux yeux de tous. Par contre, elles ont toutes pour mission première d'assurer la sécurité de la population... ce qui est réalisé aussi par le relationnel, l'ancrage et la multiplicité des tâches.

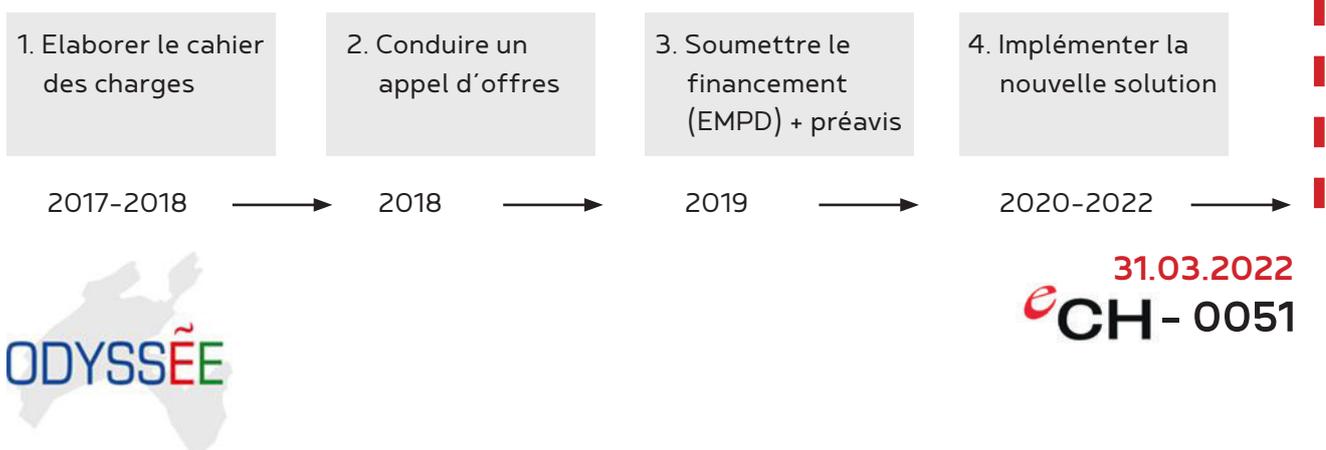
Ce projet a bénéficié du soutien des citoyens puisque les acteurs qui figurent dans le film sont des bénévoles recrutés pour l'occasion. Plus de 100 personnes, du district et plus largement de la Suisse romande, ont répondu positivement à l'appel de la POL pour le casting de ce film.

La vidéo a été placée sur la chaîne YouTube de la POL et sur la page Facebook du recrutement «On a besoin de vous». Elle est également visible à la réception de l'Hôtel de police et sera utilisée sur les stands et pour les diverses présentations de la POL.



Informatique Organisation policière vaudoise (OPV)

Au quotidien, le policier et le gendarme vaudois travaillent sur des outils informatiques métiers communs, tels que le journal des événements de police (JEP), son générateur de rapport (Graphite), ainsi que la gestion des réquisitions (SINAP). L'obsolescence «programmée» de ces derniers, et l'entrée en vigueur au 31 mars 2022 de nouvelles normes technico-juridiques (eCH-0051), impliquent à l'échelon de l'OPV (Polcant et Polcom) le remplacement de ces outils. Le projet baptisé ODYSSEË, dans lequel la POL est intégrée, a débuté en 2017 déjà et s'est intensifié en 2018 dans le but de tenir un agenda serré et contraignant.



A terme, quelque 2'600 policiers et gendarmes (50/50) utiliseront cette nouvelle application en lieu et place des outils métiers (JEP/Graphite/SINAP). Cette application apportera :

- un gain de temps par une saisie automatisée des données. Par exemple, la possibilité pour le policier de scanner une plaque d'immatriculation ou un permis de conduire et de rapatrier instantanément les données pour produire n'importe quel type de rapport ou de constat;
- l'emploi de tablettes ou de PC portables sur le terrain pour permettre la suppression du papier, l'intégralité des documents étant numériques;
- l'épuration automatique des anciennes données au regard de leur cycle vie;
- le prélèvement et la traçabilité d'objets provenant d'interventions. L'objet est placé dans un sachet spécifique et le lie au rapport au moyen d'un code barre;
- l'utilisation de la mobilité/portabilité des outils informatiques et l'accès aux bases de données de l'Etat et de la Confédération, sur le lieu de l'intervention, au moyen de tablettes ou de PC portables;
- l'intégration des mesures signalétiques (ADN/digitales/etc.);

· la compatibilité des normes (eCH-0051) d'échanges de données entre les applications de la Confédération, des cantons et des communes.

Ce changement de technologie est essentiel pour le bon fonctionnement de la police coordonnée et interconnectée. De plus, son acquisition est rendue obligatoire de part les conditions cadres fixées par l'OPV (contrat d'accréditation).

Enfin, bien que les incidences financières ne soient pour le moment pas encore maîtrisées, il va sans dire que l'augmentation des coûts d'investissement, ainsi que des coûts pérennes, sera importante et inévitable.



Etat-major

En complément aux entraînements permanents (tir, self-défense) et formations spécialisées (Police Proximité, informatique, maître-chien, etc.), la POL a concentré ses efforts 2018 sur cinq axes :

Tout mettre en œuvre pour sauver une vie !

Tous les collaborateurs de la POL (policiers et civils) ont été formés aux gestes de premiers-secours en 2018 et bénéficieront d'entraînements réguliers leur permettant de consolider ce savoir-faire. Ces formations sont désormais assurées par la POL, qui a récemment obtenu son label qualité SRC (Swiss Resuscitation Council) pour l'instruction BLS-AED (Basic life support - Défi-brillation automatique externe).

Maîtriser son véhicule dans toutes les conditions

Une grande partie du personnel policier a été formé, en 2018, à la conduite sur neige (module hiver) et sur route mouillée (module été). Ces différents modules, animés par le TCS, seront désormais planifiés chaque année afin de permettre aux policiers de bénéficier d'entraînements réguliers.

Traiter les nouvelles menaces

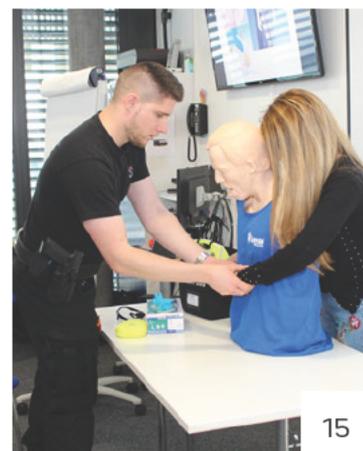
Suite à l'émergence des infractions qui se commettent sur ou via le net (Phishing, Hacking, Malware, cyber-es-croquerie, etc.), nos policiers ont été formés par l'ISP (Institut Suisse de Police) afin de pouvoir appréhender correctement ces nouveaux phénomènes.

S'améliorer grâce aux mises en situation

Un incendie important, simulé sur les hauts de Renens durant l'été, a mis en présence différents intervenants : pompiers, ambulanciers, Protection Civile, policiers, etc. Cet exercice, baptisé EMRCOL (Etat-major régional de conduite de l'Ouest lausannois), a permis de mettre en lumière l'importance de la collaboration entre les services d'urgence.

Préparer les futurs cadres

Depuis 2017, quatre collaborateurs suivent le cursus des cadres, lequel prendra fin en mai 2019. L'objectif est de préparer des policiers et des civils à devenir cadres intermédiaires et leur donner l'opportunité d'obtenir une formation certifiante. L'accompagnement se fait via des formations individuelles et des stages internes. Pour l'Association, préparer la relève, fidéliser les collaborateurs, renforcer la culture d'entreprise et anticiper les évolutions, sont des enjeux importants. Les cursus sont l'une des réponses à ces ambitions.



Engagements

[REDACTED], aspirant de police
[REDACTED], aspirant de police
[REDACTED], aspirant de police
[REDACTED], assistant de sécurité publique
[REDACTED], aspirant de police
[REDACTED], secrétaire
[REDACTED], apprentie
[REDACTED], inspectrice police du commerce

Départs

[REDACTED] policier
[REDACTED], assistant de sécurité publique
[REDACTED], policière
[REDACTED], assistant de sécurité publique
[REDACTED], juriste
[REDACTED], assistant de sécurité publique
[REDACTED], policier
[REDACTED] policier
[REDACTED], assistante de sécurité publique
[REDACTED], assistant de sécurité publique
[REDACTED], secrétaire
[REDACTED] policier
[REDACTED] . apprentie

Promotions liées à l'ancienneté

à la distinction d'appointé

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

au grade de caporal

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

au grade de sergent

[REDACTED]
[REDACTED]

Promotion liée à la fonction

Sous-chef de la Chancellerie

[REDACTED]

Police Administrative

Loi sur les amendes d'ordre communales (LAOC)

Le 1er mars 2016, la Loi sur les amendes d'ordre communales (LAOC) est entrée en vigueur. Cette loi donne aux communes la possibilité de réprimer, au moyen de l'amende d'ordre, des infractions relatives à la propreté urbaine et la qualité de vie, notamment le littering (fait d'abandonner des déchets). Les actes tels qu'uriner, déféquer, cracher, ne pas procéder à un tri sélectif d'objets, alors que celui-ci est exigé, ou encore le fait d'apposer des affiches en dehors des endroits prévus, sont également concernés. Fait nouveau, cette loi autorise également des civils à délivrer des contraventions.

Durant l'année 2018, la POL a apporté son appui afin que l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois puisse adapter son règlement de police. Ainsi, les éléments spécifiques à la LAOC y ont été insérés.

Les mêmes dispositions réglementaires ont été insérées dans chaque règlement communal de police. Seules quelques particularités locales, telles que la présence d'un port et pour la commune de Renens d'avoir renoncé à la possibilité que des civils formés et assermentés puissent appliquer la LAOC, ont fait l'objet de modifications.

Du point de vue logistique, la LAOC a nécessité la mise sur pied de plusieurs modules de formation, que ce soit pour les assistants de sécurité publique (ASP) ou pour les employés communaux. De plus, notre logiciel de traitement des amendes a été adapté, une procédure propre aux civils a été rédigée et un nouveau carnet

d'amendes élaboré.

A fin 2018, huit civils issus de deux communes et cinq ASP ont suivi le cours spécifique LAOC d'une journée, auprès du Centre d'éducation permanente (CEP). De nouvelles sessions auront lieu en 2019.

Suite aux assermentations, ces civils, à l'instar de nos policiers, peuvent sanctionner par une contravention une personne majeure en flagrant délit.

La LAOC n'est pas une révolution de notre façon de travailler, mais bien une simplification de la procédure pour les infractions relatives à la propreté urbaine et la qualité de vie. Après une période de sensibilisation et des campagnes de prévention, laissées à la libre organisation de chaque commune, les premières amendes ont été délivrées.



Police Secours

Effectif

L'année écoulée aura été à nouveau empreinte de stabilité au niveau des effectifs de la division Police Secours. C'est en effet un seul collaborateur qui a choisi de nous quitter pour aller tenter une expérience ailleurs. L'attrait de l'activité sur le district, la grille salariale, la bonne ambiance et l'annonce du projet Regio sont autant d'atouts qui ont permis de fidéliser nos collaborateurs.

Incivilités à Prilly

Au coeur de l'été dernier, le centre de Prilly a été la cible de nombreuses incivilités commises la nuit par des adolescents. L'action policière a été traduite par une présence, tantôt en civil, tantôt en uniforme, des agents de Police Secours, durant plusieurs semaines, afin d'enrayer ce phénomène. Ces mesures, conjuguées à celles de la Police Proximité, ont permis de mettre un terme à ces agissements.

Vols par effraction BMW

Une série de vols par effraction de consoles centrales, de certains modèles de voiture BMW, a touché notre district et l'ensemble du canton dès le printemps. Les communes de Prilly et Renens ont été particulièrement concernées par ces délits se produisant la nuit. Des surveillances ont été mises en place, durant plusieurs semaines, afin de tenter d'interpeller les auteurs en flagrant délit. Courant octobre, des individus ont été mis en fuite par une patrouille de Police Secours qui observait un site. Ils ont pu prendre la fuite sans être appréhendés. Grâce aux objets et outils abandonnés sur place et prélevés à des fins d'analyse, les auteurs ont pu être identifiés et interpellés quelques jours plus tard ailleurs dans le canton.

Deal de rue

Face aux opérations menées pour lutter contre le deal de rue en ville de Lausanne par nos homologues du chef-lieu et afin d'empêcher que le deal de rue ne se déplace dans l'Ouest lausannois, de fréquentes actions d'observation, sur différents sites clés du district (transports publics, établissements et places publics), ont été mises sur pied. Celles-ci ont été effectuées tant en uniforme qu'en civil et ont permis de dresser un constat rassurant. Une veille permanente doit cependant être maintenue.

Littering à Bussigny

Un habitant a signalé aux agents que le site de l'Eglise de Bussigny était régulièrement l'objet de littering en soirée/nuit. Mission a été donnée aux patrouilles de passer quotidiennement afin d'identifier et sensibiliser les personnes concernées par ces incivilités. L'objectif de mettre un terme à ce phénomène a été atteint grâce à la collaboration des patrouilles de Police Secours et de la Police Proximité.





Police Proximité

Cap sur l'Ouest

La troisième édition de Cap sur l'Ouest, le 23 septembre 2018, a permis à la POL de proposer des animations en relation avec la mobilité douce. Un gymkhana vélo du TCS a été mis en place à Bussigny et les plus jeunes ont pu tester leur agilité au guidon de leur vélo. A Renens, c'est l'utilité du casque vélo qui a été démontrée, sur un stand du BPA, au moyen d'un test. En complément, un collaborateur de l'Unité Prévention, membre du Groupe coordination jeunesse, a effectué le parcours à vélo, en compagnie des travailleurs sociaux de proximité, des animateurs jeunesse et des jeunes des divers centres d'animation de l'Ouest lausannois. Cette équipée a été l'occasion de partager une activité avec les ados de la région et propice aux échanges.

Sortez couvert

Parmi les temps forts de cette année 2018, on peut citer l'évolution de la campagne régionale «Sortez couvert», initiée en 2017, et ayant comme sujet l'équipement moto. Pour cette deuxième édition, la POL a été rejointe par le service ambulancier de l'Unité de Secours Régional (USR), permettant ainsi de sensibiliser les personnes rencontrées tant sur l'aspect sécuritaire que celui médical. A cette occasion, les cache-cous, au visuel humoristique, ainsi que les flyers dispensant des conseils pour une tenue adaptée, ont été distribués par les collaborateurs.

Bien entendu, l'année écoulée a vu d'autres campagnes de prévention liées à la circulation routière, à la criminalité et aux incivilités (nuisances sonores) effectuées sur l'ensemble du territoire du district. Ces missions ont été menées par le personnel de l'Unité Prévention ainsi que par d'autres entités de la POL, selon l'envergure des actions ou campagnes mises en place.



Unités territoriales - optimisations possibles

Donnant suite à la mise en place des Unités territoriales, les points d'appui, ouverts au public deux demi-journées par semaine, connaissent une constante baisse de fréquentation.

Afin d'assurer une présence visible, préventive, dissuasive et répressive, accrue et ciblée, dans le spatio-temporel, les policiers et ASP œuvrent du lundi au vendredi dans des tranches horaires situées entre 06h30 et 22h00. Pour répondre aux besoins opérationnels, les ASP assurent une présence tous les samedis. Ces derniers et les policiers peuvent être également récupérés les week-ends pour assurer des missions particulières. La planification actuelle montre des lacunes organisationnelles et doit être réétudiée.

En ce qui concerne les objets trouvés, des solutions, visant à faciliter la gestion, ont été trouvées en partenariat avec la Justice de Paix de l'Ouest lausannois et respectent le cadre légal. Ainsi, les objets trouvés dans les centres commerciaux ne sont plus acceptés. Charge aux responsables de ces derniers de conserver lesdits objets, à l'exception de certains qui sont traités par la police, comme les pièces officielles d'identité.

La hausse permanente des réquisitions, traitées par les agents depuis 2015, se poursuit puisque son nombre atteint 802 demandes traitées (contre 271 en 2015).

Ce bilan partiel, complété par d'autres facteurs influents, tel que le projet Regio, nous encourage à repenser l'organisation des Unités territoriales sur un plan des missions, du personnel et de la conduite afin de répondre aux besoins d'aujourd'hui mais également de demain. Ainsi, 2019 nous permettra de réunir différents acteurs des Unités territoriales et de la Direction pour

définir, sous forme de gestion de projet, les lignes de la future organisation.

ASP - sous-effectif en 2018

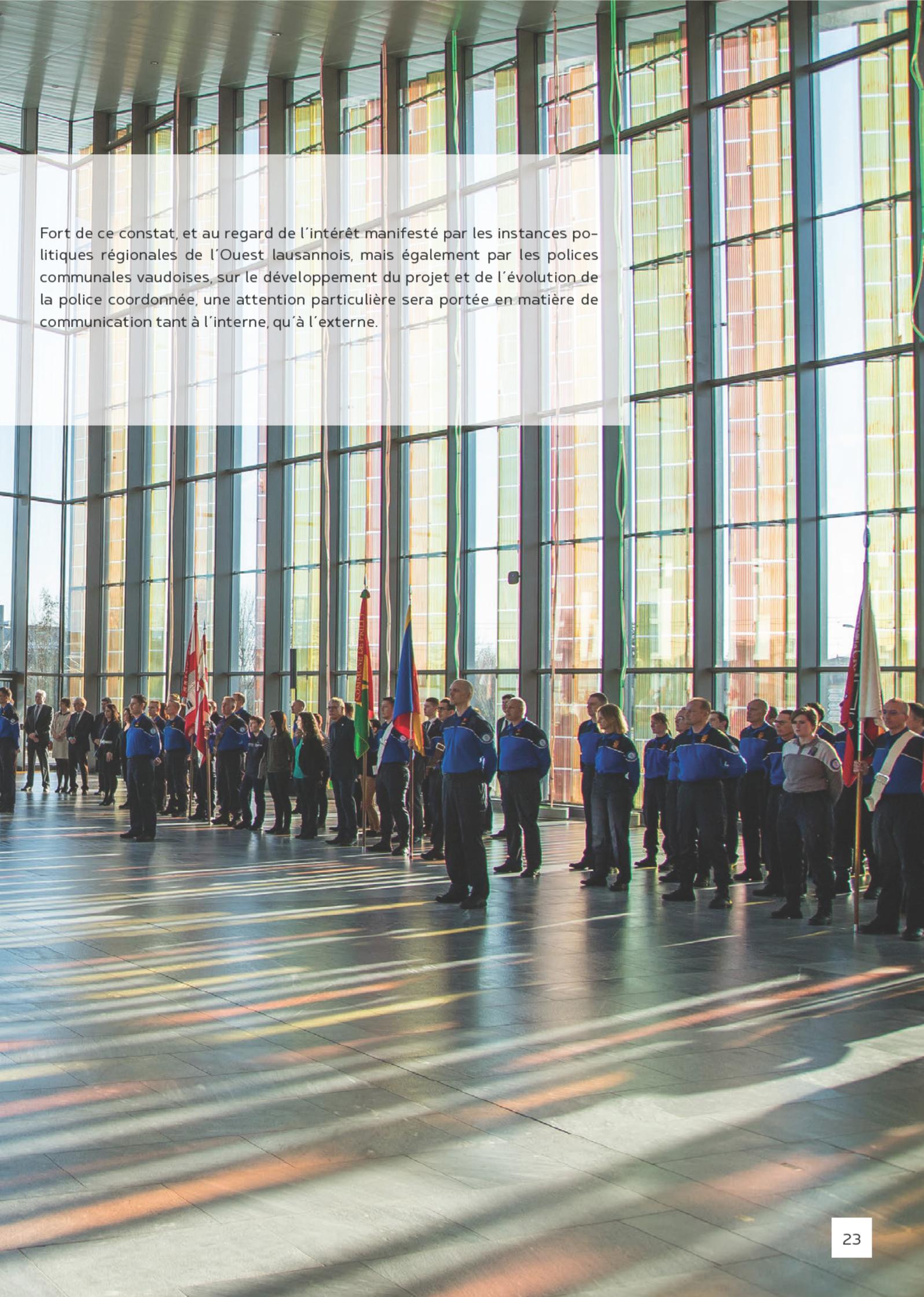
Durant l'année 2018, plusieurs départs d'ASP ont eu lieu, lesquels ont clairement affaibli la capacité opérationnelle. Ainsi, l'organisation de l'activité de ces collaborateurs a été modifiée de manière à garantir les missions dans les zones les plus sensibles, sans pour autant délaisser complètement les autres secteurs du territoire de l'Ouest lausannois. Dans un esprit de reconstruction des équipes, et avec le soutien des ASP encore présents dans les rangs, le service des Ressources Humaines a mis en place une campagne de recrutement dans le but de regagner dès que possible l'effectif voulu.



Perspectives

Les perspectives 2019 se traduisent essentiellement, pour l'ensemble des instances de la POL (politique, stratégique et opérationnelle), par la mise en œuvre progressive du projet pilote Regio et de son développement en partenariat avec la Police cantonale vaudoise.

La POL et ses collaborateurs se confrontent, à nouveau, à une période intense et passionnante, ce qui, pour certains d'entre eux, sera probablement source de craintes ou de difficultés propres aux périodes de changement.



Fort de ce constat, et au regard de l'intérêt manifesté par les instances politiques régionales de l'Ouest lausannois, mais également par les polices communales vaudoises, sur le développement du projet et de l'évolution de la police coordonnée, une attention particulière sera portée en matière de communication tant à l'interne, qu'à l'externe.

Statistiques - interventions

Tableaux de bord opérationnels

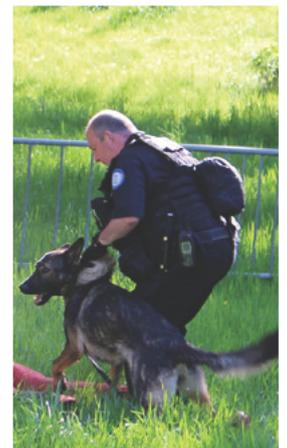
Depuis 2016, la POL s'est métamorphosée en une police guidée par le renseignement au moyen de tableaux de bord hebdomadaires mettant en lumière les quelques 325 interventions (événements et actions de prévention) effectuées chaque semaine. Ces données sont transformées en indicateurs servant à évaluer les fluctuations spatio-temporelles de phénomènes sériels. Ce monitoring opérationnel permet d'aligner en permanence les ressources sur les menaces et les dangers touchant la population et ses biens dans les secteurs clés.

Tableaux de bord stratégiques

En 2018, une nouvelle étape a été franchie au moyen d'un monitoring mensuel comme outil de pilotage à l'échelon de la Direction. Ce nouveau concept permet de bénéficier de chiffres statistiques liés au nombre d'interventions par secteurs (communes), ainsi qu'aux phénomènes et tendances qui s'en dégagent. En outre, la réconciliation annuelle de ces données met en lumière l'activité du corps de manière factuelle.

Les données des tableaux, ci-après, sont issues du suivi hebdomadaire et sont codifiées en cinq catégories :

- 1. Personnes**
les infractions touchant les personnes telles que les lésions corporelles, la consommation et la vente de stupéfiants, les nuisances, etc.
- 2. Patrimoine**
les infractions touchant les biens tels que les vols et cambriolages sur des véhicules, dans des commerces et des habitations, des dommages à la propriété, etc.
- 3. Circulation**
Les contrôles de circulation, infractions en lien avec la LCR, les accidents, etc.
- 4. Administratif**
L'ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes / munitions, retrait de plaque, etc.).
- 5. Action de prévention**
Une action de prévention se caractérise par une action visant à diminuer un phénomène et inhérente aux points 1/2/3/4

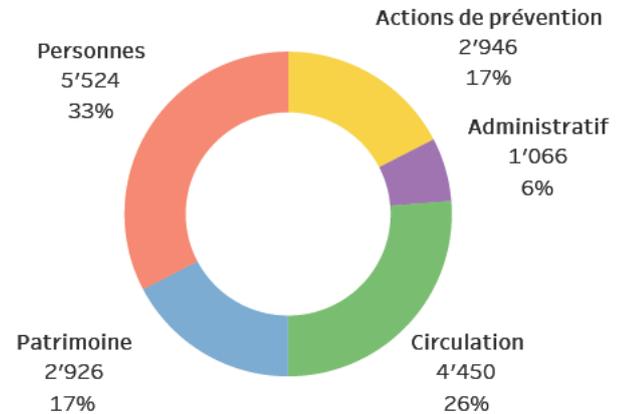


Événements et actions de prévention

13'966 événements comptabilisés sur le district
+
2'946 actions de prévention menées



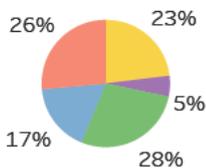
Ces événements ont conduit à **555** appréhensions et/ou mises en cellule d'une ou de plusieurs personnes



Sémantique : Un événement se qualifie par l'intervention d'une patrouille de police ou, dans une moindre mesure, par la gestion d'un événement au guichet (ex : prise de plainte). Un événement est donc comptabilisé dans une seule catégorie.
*Les chiffres en vert et en rouge représentent la différence par rapport à l'année précédente.

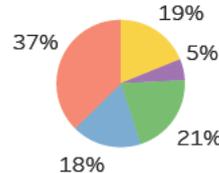
- Catégories :**
- Une action de prévention se caractérise par une action visant à diminuer un phénomène contenu dans une catégorie.
 - **Personnes** : infractions touchant les personnes (lésions corporelles, stupéfiants, nuisances, p. ex.).
 - **Patrimoine** : infractions touchant les biens (vols, cambriolages (véhicules, commerces, habitations), dommages à la propriété, p. ex.).
 - **Circulation** : contrôles de circulation, infractions LCR, accidents.
 - **Administratif** : ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaque, p. ex.).

Bussigny



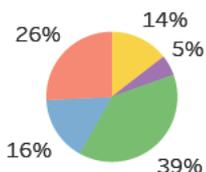
1'494 événements *-51
448 actions de prévention

Chavannes-près-Renens



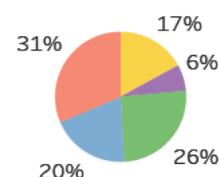
1'075 événements *-41
249 actions de prévention

Crissier



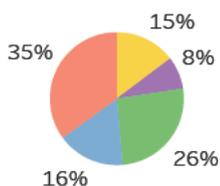
1'810 événements *-95
306 actions de prévention

Ecublens



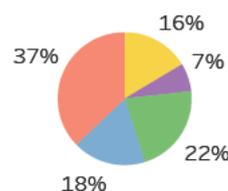
1'624 événements *-93
333 actions de prévention

Prilly



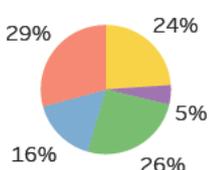
2'808 événements *-404
483 actions de prévention

Renens



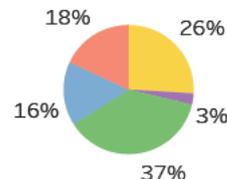
4'232 événements *+127
830 actions de prévention

St-Sulpice



738 événements *+46
232 actions de prévention

Villars-Ste-Croix

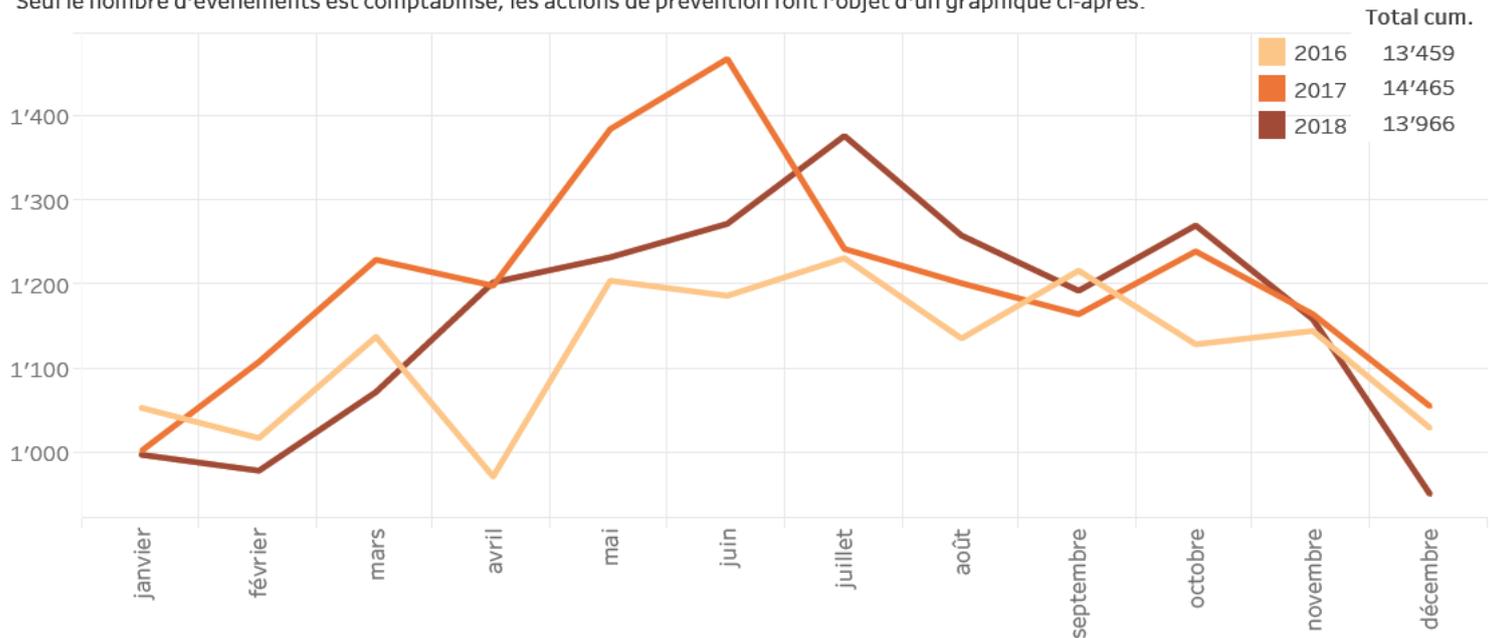


185 événements *+12
65 actions de prévention

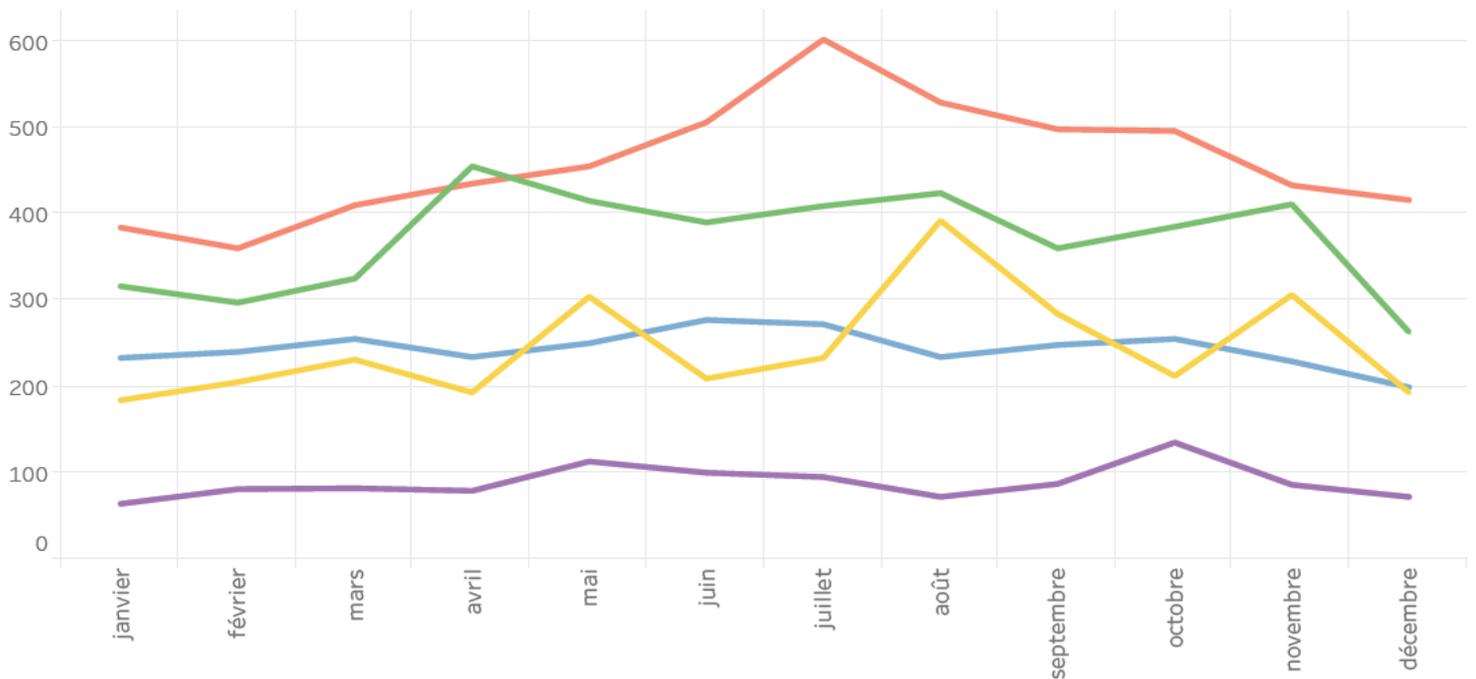
Comparaison du nombre d'événements sur trois ans

Fluctuation mois / années :

Seul le nombre d'événements est comptabilisé, les actions de prévention font l'objet d'un graphique ci-après.



Fluctuation des catégories :

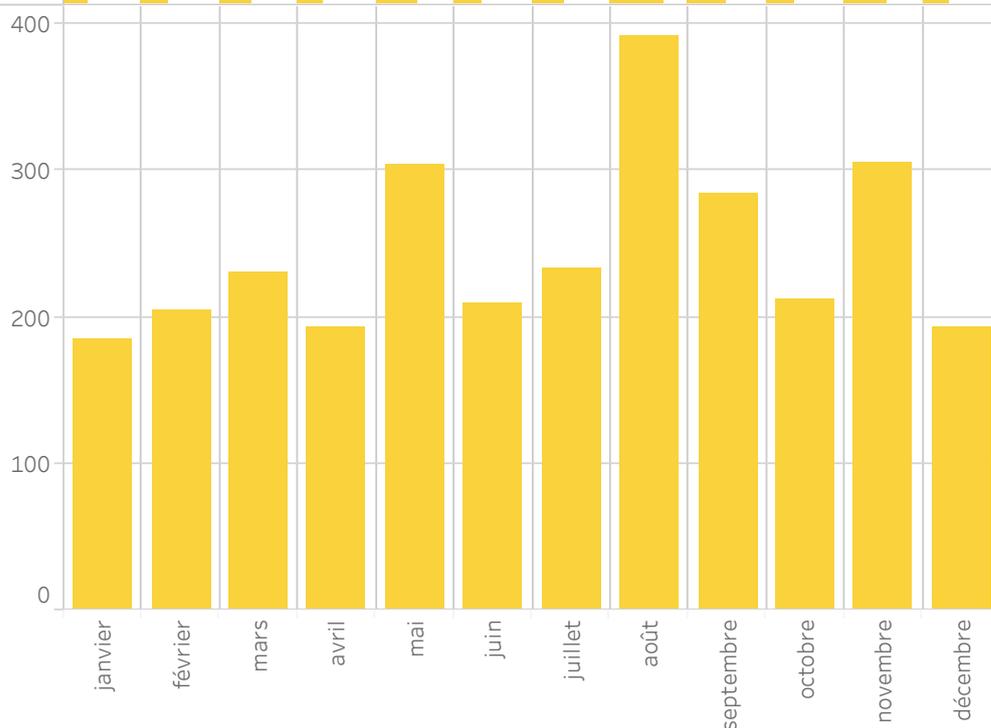


- **Personnes** : Durant la période estivale, les nuisances sonores contribuent à l'augmentation des infractions touchant les personnes.
- **Circulation** : Durant les mois d'avril, d'août et de novembre, les contrôles de circulation ont été renforcés afin d'augmenter la sécurité des usagers de la route.
- **Patrimoine** : Les infractions en lien avec cette catégorie fluctuent très peu de mois en mois.
- **Actions de prévention** : Les pics de mai, d'août et de novembre sont respectivement liés à des actions visant à diminuer les nuisances sonores, les vols par effraction dans les habitations et dans les commerces.

Comparaison du nombre d'événements sur trois ans

Evolution mensuelle par commune :

		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total événements	Nb actions de prévention
Bussigny	2016	103	89	121	92	122	115	137	122	117	113	124	122	1'377	220
	2017	116	113	136	109	160	193	131	128	132	115	103	109	1'545	496
	2018	102	126	100	129	131	143	126	124	138	138	125	112	1'494	448
Chavannes-..	2016	73	76	70	76	102	89	91	92	104	95	94	79	1'041	121
	2017	78	72	97	101	111	101	82	92	101	112	91	78	1'116	196
	2018	71	65	70	94	106	93	107	78	109	114	96	72	1'075	249
Crissier	2016	105	132	153	116	144	130	152	133	127	145	136	118	1'591	249
	2017	147	153	154	160	186	172	137	153	161	182	154	146	1'905	259
	2018	127	121	160	159	144	141	177	173	131	178	171	128	1'810	306
Ecublens	2016	131	129	127	108	198	141	154	120	143	134	130	114	1'629	291
	2017	108	135	146	116	188	186	130	138	138	150	144	138	1'717	544
	2018	116	121	118	131	139	148	178	128	131	155	156	103	1'624	333
Prilly	2016	209	235	227	224	233	256	284	223	284	253	275	241	2'944	306
	2017	202	248	325	281	274	287	318	254	238	261	263	261	3'212	528
	2018	215	194	222	228	227	244	316	264	247	235	237	179	2'808	483
Renens	2016	382	305	385	308	343	371	344	375	372	323	326	298	4'132	750
	2017	295	340	315	345	370	435	345	358	332	350	347	273	4'105	959
	2018	312	303	329	346	398	421	388	388	371	364	310	302	4'232	830
St-Sulpice	2016	36	39	42	29	52	71	61	55	61	54	54	41	595	231
	2017	42	32	47	70	81	80	86	64	49	57	45	39	692	286
	2018	42	32	51	96	72	67	69	88	53	72	51	45	738	232
Villars-Ste-..	2016	14	12	13	18	11	14	9	16	9	12	6	16	150	22
	2017	14	15	10	17	16	16	14	15	14	13	18	11	173	61
	2018	12	16	22	20	16	16	17	16	13	15	13	9	185	65
Actions de prévention	2016	156	166	135	225	123	168	167	315	119	208	149	259	2'190	
	2017	190	212	200	301	296	246	321	552	198	201	341	271	3'329	
	2018	184	205	231	193	304	209	233	392	284	212	306	193	2'946	



Mai : Vols par effraction dans les habitations en journée et durant la nuit pour les commerces

Août/septembre : Nuisances sonores

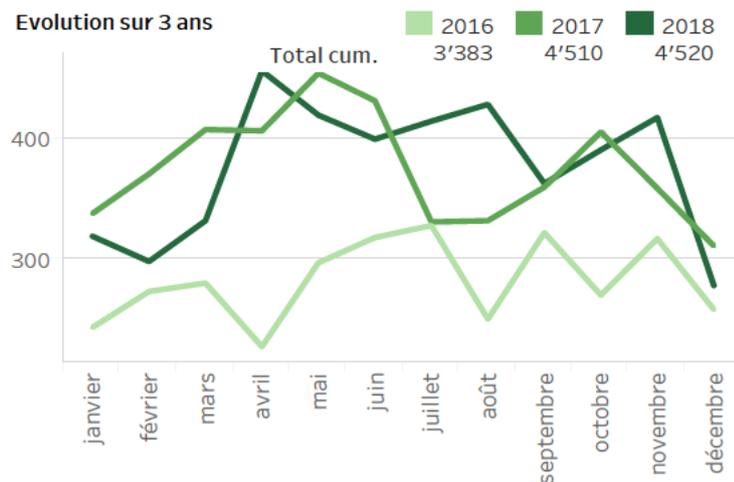
Novembre : Vols par effraction dans les habitations à la tombée de la nuit

Tendances des phénomènes : année 2018

Circulation

	Accidents de circulation	Autres circulation	Contrôles de circulation	Courses-poursuites	Incapacité (alcool, stupés, médicaments)	Infractions graves LCR
Bussigny	154	168	206	2	20	2
Chavannes-..	60	91	116	1	12	1
Crissier	227	259	312		21	7
Ecublens	107	168	218		20	1
Prilly	151	332	327	1	54	4
Renens	202	388	461	4	73	6
St-Sulpice	40	81	126	1	3	
Villars-Ste-..	15	16	59		2	1
Total	956	1'503	1'825	9	205	22

Evolution sur 3 ans



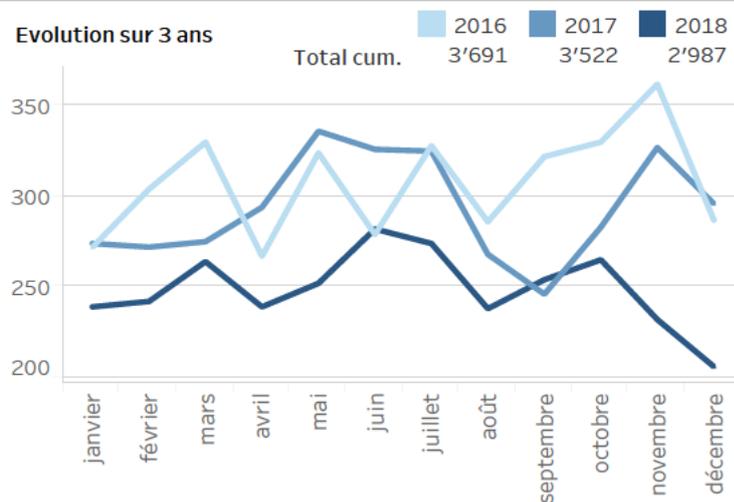
"Autres circulation" comprend les infractions à la LCR, les pannes de signalisation, les véhicules gênants/sans plaque.

"Infractions graves LCR" comprend les délits de chauffard, les mises en danger et les excès de vitesse importants.

Patrimoine

	Autres patrimoine	Domages à la propriété	Vol avec violence	Vol de véhicule	Vol par effraction	Vol qualifiés	Vol simples
Bussigny	117	80		29	66	22	33
Chavannes-..	90	38	1	19	49	13	28
Crissier	122	45	1	23	77	31	45
Ecublens	131	62	2	28	74	25	67
Prilly	215	76	3	31	114	30	79
Renens	279	168	3	53	193	82	144
St-Sulpice	60	12		15	58	6	8
Villars-Ste-..	22	5			11	2	
Total	1'036	486	10	198	642	211	404

Evolution sur 3 ans

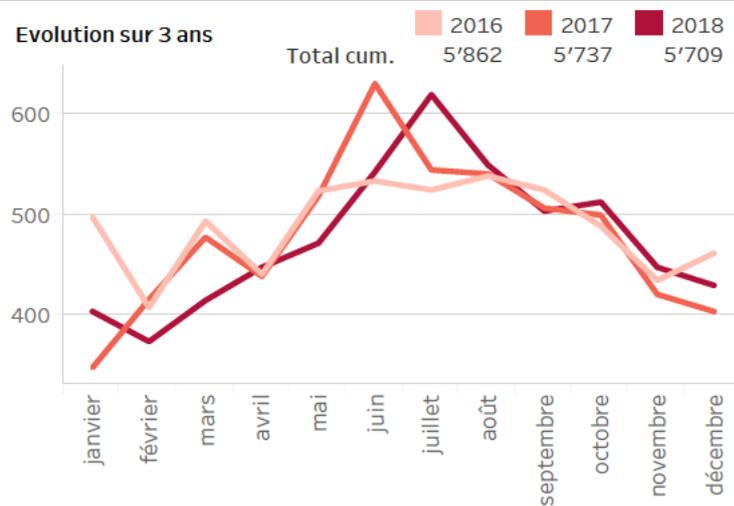


"Autres patrimoine" comprend les animaux errants/décédés, les escroqueries, les incendies/inondations, les objets/véhicules suspects et/ou découverts.

Personnes

	Autres personnes	Intégrité corporelle	Intégrité sexuelle	Nuisances sonores	Stupéfiants (cas particuliers)	Violences domestiques
Bussigny	365	32	6	95	15	11
Chavannes-..	327	18	1	128	27	8
Crissier	402	29	3	97	19	11
Ecublens	425	31	7	141	17	13
Prilly	837	50	10	226	38	21
Renens	1'211	113	15	486	93	47
St-Sulpice	176	4	2	91	8	6
Villars-Ste-..	30	5		10	1	1
Total	3'773	282	44	1'274	218	118

Evolution sur 3 ans



Le pic entre juin et septembre est en lien avec l'augmentation des nuisances sonores notamment durant la période estivale.

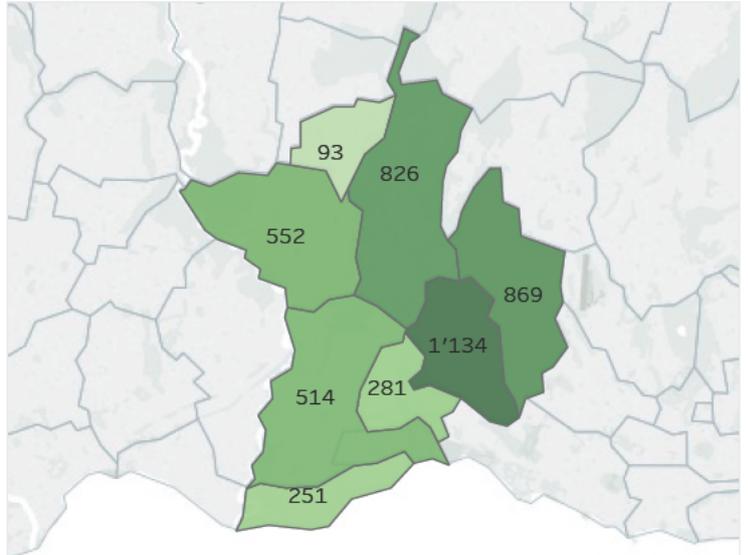
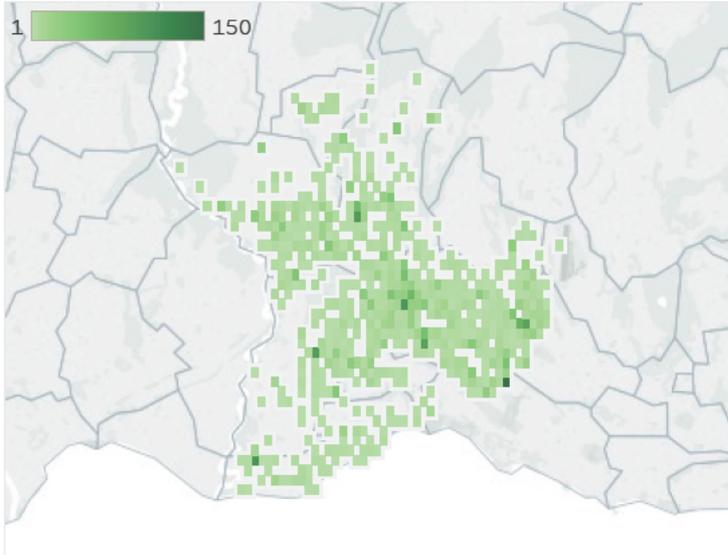
"Autres personnes" comprend les demandes d'ambulance, les fuites d'hôpitaux/lieux de placement, les individus perturbés/recherchés/suspects, les inquiétudes pour une personne et les litiges.

"Stupéfiants" : Les cas particuliers ne comptabilisent pas la consommation de joints.

Distribution des phénomènes par commune

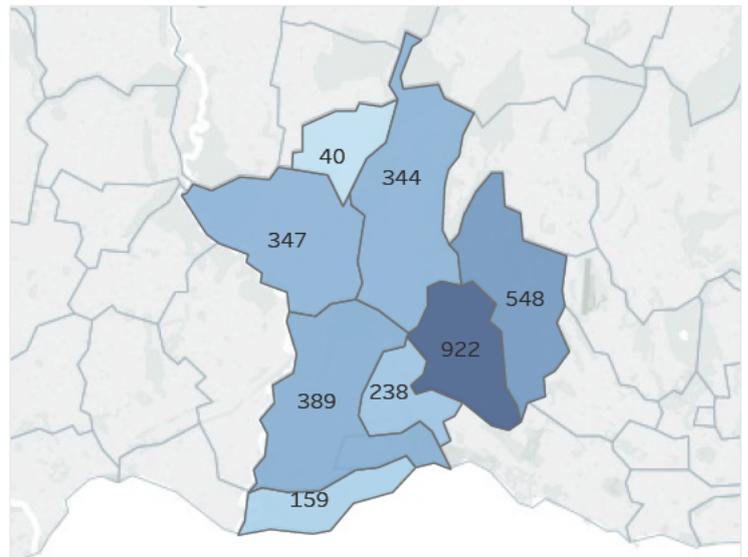
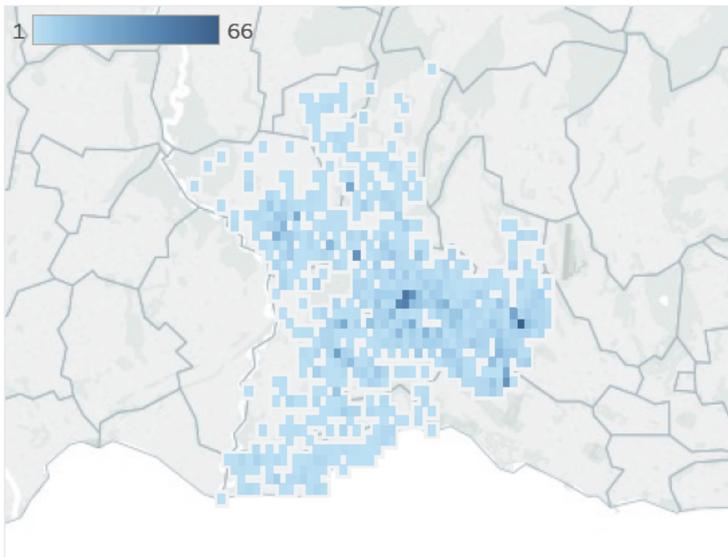
Circulation 2018

4'520 cas



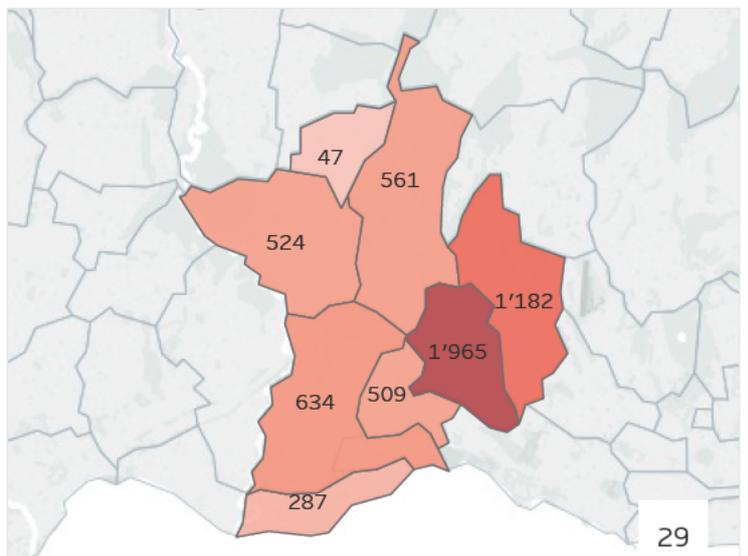
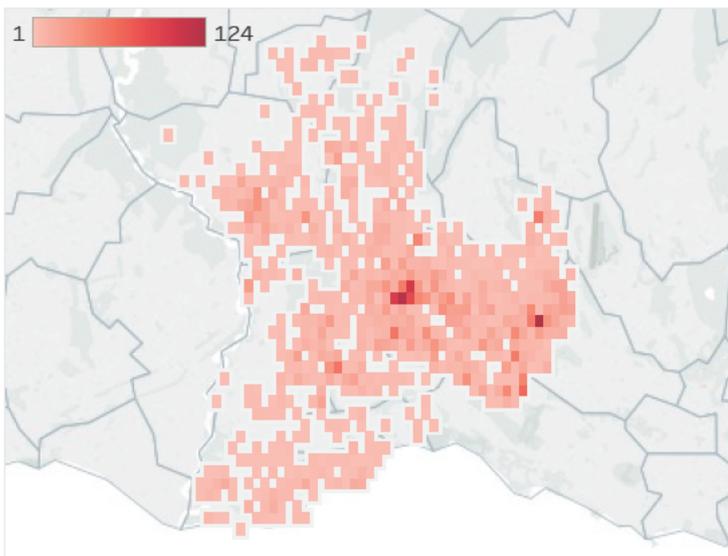
Patrimoine 2018

2'987 cas



Personnes 2018

5'709 cas



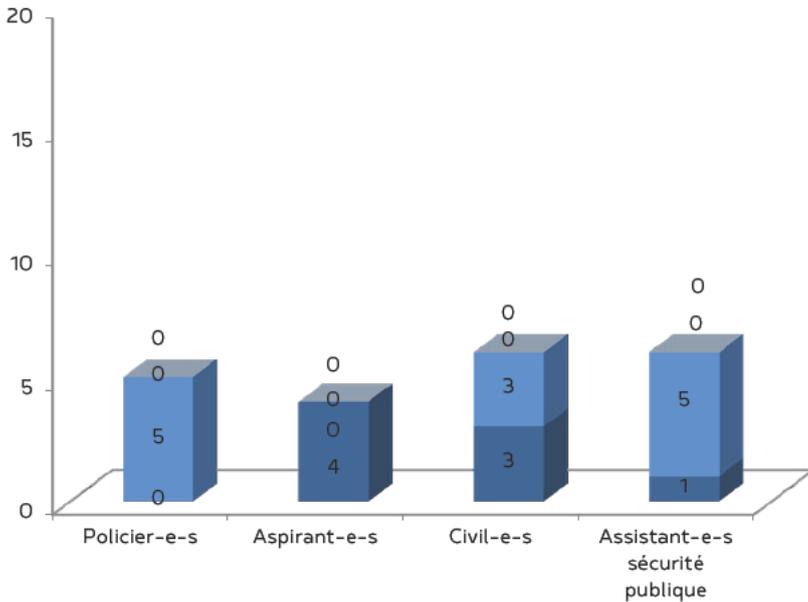
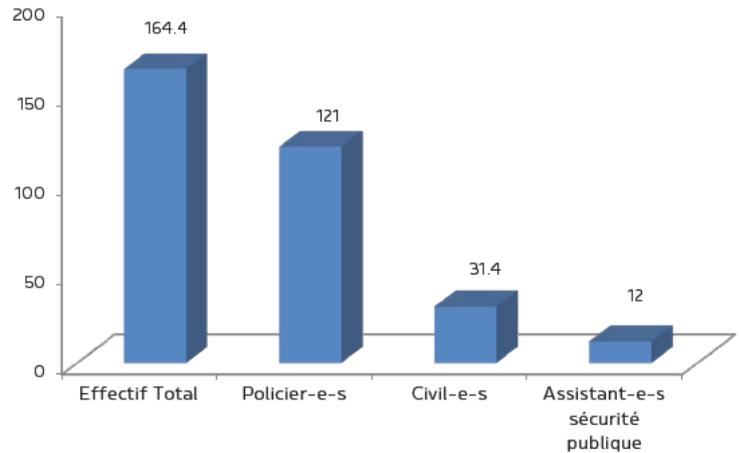
Statistiques - Etat-major

ETP 2018 autorisés / par entité

Direction/EM	12.6
Police Secours	77
Police Proximité	45.8
Police Administrative	17
Aspirants	9
Apprentis/Stagiaires	3
Total	164.4

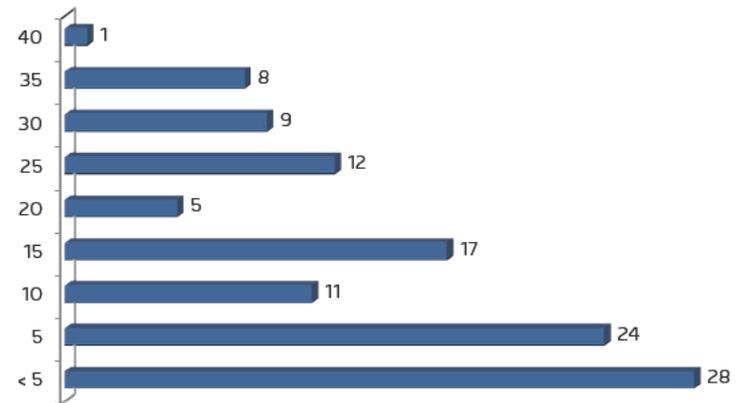
Taux de rotation: 4.2%

ETP 2018 autorisés / par compétence



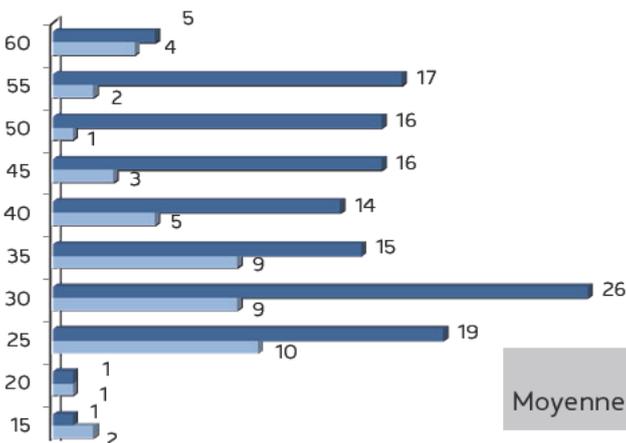
■ Décès
■ Retraites
■ Départs
■ Arrivées

Nombre de policier-ère-s par 5 ans d'expérience



19% des cadres uniformés ont plus de 20 ans d'expérience.

Nombre d'employé-e-s par catégorie d'âge



Moyenne d'âge	Femme	Homme	Total
	37.24	41.31	39.27

Statistiques - Police Proximité

2018	Surveillance trafic								Signalisation
	Infractions radar mobile				Infractions surveillance automatique du trafic				Interventions
Nombre de contrôles	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	% d'infractions	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	% d'infractions		
Bussigny	61	11'760	1'391	11.83%					546
Chavannes	55	15'853	639	4.03%	17	386'668	139	0.04%	278
Crissier	68	30'038	1'910	6.36%					462
Ecublens	71	13'217	915	6.92%	35	2'926'680	987	0.03%	423
Prilly	95	21'016	2'165	10.30%	44	3'043'637	4'007	0.13%	774
Renens	116	26'200	2'975	11.35%	106	5'251'798	7'318	0.14%	756
St-Sulpice	51	4'969	541	10.89%					253
Villars-Ste-Croix	47	8'489	1'168	13.76%					56
Total	564	131'542	11'704	8.90%	202	11'608'783	12'451	0.11%	3'548

Surveillance trafic

En 2018, deux délits de chauffard ont été dénoncés auprès du Ministère Public (deux en 2017).

Il y a délit de chauffard lorsque la vitesse maximale autorisée a été dépassée:

- d'au moins 40 km/h, là où la limite était fixée jusqu'à 30 km/h
- d'au moins 50 km/h, là où la limite était fixée à 50 km/h
- d'au moins 60 km/h, là où la limite était fixée à 80 km/h
- d'au moins 80 km/h, là où la limite était fixée à plus de 80 km/h

Statistiques - Police Administrative

	Naturalisations							Notifications			Police du commerce																						
	Rapports rédigés 1'003 (478 en 2017)							Commandements de payer reçus	Mandats reçus	Actes notifiés	Etablissements 255																						
2018	Naturalisations ordinaires		PV d'audition		Rapports SPDP		Autres rapport				Dossiers retournés		En attente de rédaction		Manifestations	Autorisations spéciales		Bars à café		Buvettes		Cafés-bars		Cafés-restaurants		Discothèques		Hôtels		Tea-rooms		Traiteurs	
Bussigny	11	45	1	-	-	1	10	987	15	30	320	4	-	5		1	21	-	3	1	-	10											
Chavannes	44	57	2	1	1	-	10	607	56	26	205	-	2	2	-	11	-	-	-	1	7												
Crissier	6	57	5	4	-	-	1	890	13	16	427	3	2	5	-	17	-	3	4	1	14												
Ecublens	85	133	4	4	-	3	4	1'004	92	30	446	5	-	4	3	33	1	1	1	2	12												
Prilly	65	74	10	9	1	1	-	1'347	25	49	320	-	-	5	2	17	1	1	2	1	11												
Renens	108	168	23	21	2	5	19	2'347	153	65	1'084	2	1	2	9	48	2	2	4	2	19												
St-Sulpice	15	41	-	-	-	-	18	207	7	1	448	-	-	1	-	9	-	1	-	-	4												
Villars-Ste-Croix	3	3	-	-	-	-	3	83	-	2	17	-	-	-	-	5	1	-	1	-	1												
Total	337	578	45	39	4	10	65	7'472	361	219	3'267	14	5	24	15	161	5	11	13	7	78												

Naturalisations

Au 31 décembre 2018, toutes les demandes de naturalisation en lien avec la précédente Loi fédérale sur la nationalité suisse (LN) ont été traitées, dont 318 dossiers reçus en cours d'année.

En 2018, nous avons enregistré 55 demandes de naturalisation qui seront analysées sous l'angle de la nouvelle loi.



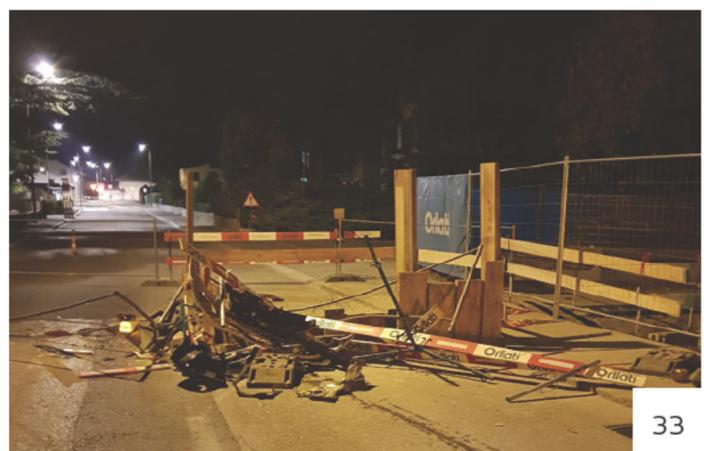
2018

Commission de police			Chancellerie				
Ordonnances pénales	Audiences	Domaine privé	Courriers rédigés	Courriers affranchis	Amendes d'ordre		Surveillance automatique du trafic
					Bulletins d'amendes (Circ. et stationnement)	LAOC	

Bussigny	489	1'050	12			4'148	2	1'378	
Chavannes	999	1'217	8			4'884	1	625	139
Crissier	344	1'250	6			4'534	2	1'864	
Ecublens	2'407	740	5			2'751	-	906	979
Prilly	958	2'743	17			8'246	4	2'116	3'967
Renens	1'578	4'813	15			12'173	-	2'924	7'224
St-Sulpice	346	370	8			2'101	-	533	
Villars-Ste-Croix	8	118	1			72	-	1'150	
Total	7'129	12'301	72	1'025	136'242	38'909	9	11'496	12'309

Ordonnances pénales - domaine privé

La commune d'Ecublens enregistre une très forte augmentation de dénonciations relatives à l'usage abusif de fonds privés. En l'occurrence, il s'agit d'infractions constatées sur le site des Hautes Ecoles.



CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»,

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction;
- Oui le rapport de la Commission de gestion,

Approuve :

la gestion de l'exercice 2018 et en donne décharge au Comité de Direction.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président



M. Farine

Le Secrétaire



F. Schaer

